

PROVINCE DE QUÉBEC

MUNICIPALITÉ DE NOTRE-DAME-DES-BOIS

AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ
AVIS PUBLIC
EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LA
SOUSSIGNÉE, DIRECTRICE GÉNÉRALE & GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE,
DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ

AVIS PUBLIC DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER 2024

AVIS PUBLIC est donné que suivant les dispositions de l'article 176.1 du Code municipal du Québec le rapport du vérificateur pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2024 seront déposés lors de la séance ordinaire du conseil, qui se tiendra le 11 mars 2025 à 19h30.

Donné à Notre-Dame-des-Bois, ce 6^e jour du mois de mars 2025

Kim Leclerc

Kim Leclerc
Directrice générale &
Greffière-trésorière

.....
CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, résidant à Notre-Dame-des-Bois, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant deux copies, aux endroits désignés par le conseil entre 10h00 et 12h00, le 6^{ème} jour de mars 2025.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 6^{ème} jour du mois de mars 2025.

Kim Leclerc

Kim Leclerc
Directrice générale &
greffière-trésorière